

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 28/03/2013**

L'an deux mille treize,  
Le vingt-huit mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 21 Mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	14
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

**Etaient présents**, Mme GUERIN Denise, MM. RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine.

**Absents** :

**Absent excusé** : M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal.

**Pouvoirs** : M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier à Mme GUERIN Denise, M. ANGO Jacques-Vianney à M. CABART Jean-Claude, M. JEANNOT Christophe à M. SERGENT Jean-Marie

**Secrétaire** : Mme SAINT-PIERRE Valérie

**OBJET : NUMEROTATION – attribution d'un numéro 36 bis, rue hannequin**  
**N° : 13 26**

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant que l'immeuble numérotée 36 rue Hannequin a été transformé en deux habitations distinctes, nécessitant la mise en place d'un numéro 36 bis.

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré

**APPROUVE** la mise en place d'un numéro 36 bis.

**PRECISE** que cette délibération sera transmise à la Poste de Pargny Sur Saulx ainsi qu'au centre des impôts de Châlons en Champagne (service du cadastre).

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

**ADOpte** : à l'unanimité des membres présents

Fait à PARGNY SUR SAULX,  
Le Maire,  
Denise GUERIN